

(Pour un secteur agricole) fort et compétitif

15.11.2018

D'un coup d'oeil

En lançant la consultation sur la politique agricole 22+, le Conseil fédéral a initié un débat important. *economiesuisse* souhaite une vaste discussion, sans œillères. L'agriculture suisse doit pouvoir continuer à accomplir son mandat, mais il faut pour cela accroître sa compétitivité.

Le Conseil fédéral a lancé la consultation sur le développement de la politique agricole, c'est-à-dire la politique agricole 22+. economiesuisse salue la décision du gouvernement de faire avancer ce dossier et de s'engager activement. Il importe maintenant d'examiner minutieusement les propositions du Conseil fédéral et de discuter sans œillères. Il est important pour la faïtière de l'économie que les organisations et partis impliqués discutent de manière constructive afin de trouver une solution satisfaisante pour tous.

RENFORCER LA COMPETITIVITE DU SECTEUR AGRICOLE

economiesuisse soutient le mandat constitutionnel en matière d'agriculture et souhaite un secteur agricole qui produise des denrées alimentaires pour le marché et réponde aux besoins divers de la société. L'organisation souhaite que l'agriculture suisse reste prospère. Dans ce but, elle préconise de renforcer la compétitivité du secteur dans le cadre du projet de politique agricole 22+ (PA22+). Deux clés importantes sont un accroissement de la liberté d'entreprise des paysans et une politique agricole qui soutienne l'innovation.

economiessuisse a publié récemment des réflexions pour une agriculture davantage axée sur le marché et un système de subvention plus simple (cf. [article](#)). Nous y présentons, d'une part, des mesures dans le cadre de la PA22+ indépendante d'une éventuelle ouverture du marché. D'autre part, nous montrons qu'ouverture du marché et politique agricole ne s'excluent pas. Dans l'éventualité d'une ouverture partielle du marché, seules des mesures ponctuelles sont nécessaires. economiesuisse ne demande ni une ouverture totale du marché agricole ni une ouverture précipitée.

UN ASSOUPPLISSEMENT PONCTUEL DOIT ETRE POSSIBLE

La protection aux frontières doit pouvoir être assouplie au moins ponctuellement afin de pouvoir continuer à développer le réseau d'accords d'accès au marché. Il convient de mener des discussions - parallèlement à la PA22+ - et d'amorcer le changement. Cela permettrait d'éviter de se mettre inutilement sous pression lors de la conclusion éventuelle d'un accord de libre-échange, ce qui compliquerait fortement l'élaboration de solutions.



Dominique Rochat

Responsable de projets Senior Énergie, environnement, infrastructures et numérisation

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch